

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer au concours « Talents Creillois 2013 » :

- les personnes physiques ou morales
- à partir de 26 ans
- qui habitent sur Creil ou œuvrent au sein d'une structure creilloise (association, entreprise...) et qui participent activement à la vie locale. L'action peut avoir été réalisée dans tout domaine : économie, solidarité, sport, culture, environnement, etc., et doit avoir valorisé ou développé Creil.

Règlement complet à partir du 1^{er} juillet sur www.creil.fr/jaidutalent
et à la Maison de la Ville

COMMENT PARTICIPER ?

Remplissez ce dossier et déposez-le, avec les pièces jointes avant le 5 septembre, dans l'un des lieux suivants :

- Maison de la Ville
- Hôtel de Ville
- Mairie du quartier Rouher
- Mairie du quartier du Moulin
- Maison Creilloise des Associations
- Centre Communal d'Action Sociale
- Espace municipal Buhl

Ou envoyez-le par courrier à Hôtel de Ville - BP 76 - Place François Mitterrand - 60109 Creil Cedex

Ou remplissez-le sur www.creil.fr/jaidutalent

Soirée des Talents Creillois

Le jury, composé d'élus et de personnalités ès-qualités, aidés de référents techniques, se réunira pour examiner les candidatures. La soirée des Talents Creillois aura lieu **jeudi 5 décembre 2013**, à 18h30 à la Faïencerie-Théâtre de Creil. Elle mettra à l'honneur et récompensera les meilleures actions.

INFOS

Maison de la Ville éco-citoyenne
Place Saint-Médard - 03 44 29 52 38
mission.ecocitoyenne@mairie-creil.fr
www.creil.fr/jaidutalent

Talents Creillois 2013

Creil a du talent... le vôtre.

DOSSIER D'INSCRIPTION

DU 1^{ER} JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2013

www.creil.fr/jaidutalent - 03 44 29 52 38

Jusqu'à 1500€
à gagner





La Ville de Creil organise le concours « Talents Creillois 2013 » pour mettre en lumière ceux qui par leur action, leur travail ou leur engagement, valorisent Creil. Le concours est ouvert du 1^{er} juillet au 15 septembre 2013 (règlement complet publié le 1^{er} juillet sur www.creil.fr/jaidutalent).

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Âge :

Nom de l'association ou de l'entreprise
(si la candidature est déposée pour une personne morale)

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Tél. :

Mail :

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Titre de l'action

.....
.....

Objectifs et description détaillée de l'action

.....
.....
.....
.....
.....

Objectifs poursuivis par la personne physique ou morale

.....
.....
.....
.....

En quoi pensez-vous que votre action a valorisé Creil ?

.....
.....
.....
.....

Pourquoi votre talent ou action mérite-il (elle) d'être récompensé(e) ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles perspectives donnez-vous à votre action et quels sont vos projets futurs ?

.....
.....
.....
.....

Pièces jointes et illustrations (photos, vidéos, documents annexes...)
À déposer sous format papier ou numérique à la Maison de la Ville (place Saint-Médard)
ou envoyer par mail à jaidutalent@mairie-creil.fr